

# Les dons écologiques : Portrait de donateurs



John Mitchell

Service canadien de la faune

## Steven Waring

Une servitude de conservation à Caledon

« Aucune caractéristique du paysage n'est plus importante qu'une autre. Elles revêtent toutes la même importance, la même valeur. Ainsi, lorsqu'on sacrifie un pan entier de paysage à la construction immobilière, on lui enlève une partie importante de sa capacité à se régénérer. J'espère que nous cesserons de traiter à la légère l'utilisation des terres. Nous devons comprendre que le paysage mérite d'être conservé, qu'il mérite d'être pris en compte. Il ne s'agit pas seulement d'une terre en attente d'être exploitée. Cette vision est aujourd'hui dépassée. »

STEVEN WARING

La propriété de Steven Waring, lovée au long d'une courbe de la rivière Credit, à Caledon, en Ontario, possède un charme délicieusement discret. Peut-être est-il dû à la modeste allée qui s'échappe du chemin de traverse ou à la manière dont la cabane en bois rond se fond merveilleusement dans le dégradé de la forêt. C'est un lieu qui incite au répit et qui évoque une constance naturelle.

Steven Waring connaît bien cet endroit. « J'ai commencé à louer ici en 1955, se rappelle-t-il. J'ai acheté la propriété en 1966, l'année avant l'Expo, et j'ai déplacé la cabane en bois rond ici, en 1974. » Dans les années 1950, la propriété de 4,25 hectares (environ 10 acres) comptait moins d'arbres, et une grande partie du terrain devant de la maison était tondue. Le bétail, s'abreuvant directement à la rivière depuis plusieurs années, en avait endommagé les berges. Sous la direction de M. Waring, la propriété a été transformée en un écosystème complexe réunissant forêts, terres humides et habitats riverains. Le tapis forestier est aujourd'hui couvert de feuilles, de branches, de fougères, de champignons et de mousse jusqu'aux abords

de la maison. « Je ne peux pas m'imaginer tondre cette végétation maintenant », avoue-t-il.

La propriété se divise en trois grandes sections : un boisé de feuillus, un vieux pâturage et une cédrière humide. Elle compte également près de 300 mètres de berge naturelle. Les terres humides et la forêt de feuillus sont des aires désignées « zones naturelles de l'escarpement du Niagara ». La modeste forêt, autrefois dominée par les ormes, est maintenant surtout peuplée d'érables et de hêtres à grandes feuilles, et est parsemée de diverses plantes indigènes, dont la pruche du Canada, le cerisier tardif, le tilleul d'Amérique et la maianthème du Canada. L'ancien pâturage abrite plus de 1 000 arbres plantés manuellement, principalement des frênes blancs et des chênes poussant bien sous un couvert de pins. Le long de la rivière, près de la rive, la végétation et des tronçons d'arbres fournissent un

*Le Programme des dons écologiques procure des avantages fiscaux aux personnes qui font don d'une terre ou d'une servitude de conservation admissible. De plus, les terres données bénéficient d'une protection supplémentaire, et les donateurs sont assurés de la préservation de leur don. En effet, les bénéficiaires de dons écologiques peuvent se voir imposer des impôts fédéraux substantiels (50 pour 100 de la juste valeur marchande de la propriété) s'ils cèdent ou autrement disposent d'un don, ou s'ils en changent l'utilisation, sans avoir obtenu au préalable l'approbation écrite du ministre fédéral de l'Environnement.*



Service canadien de la faune

refuge à de nombreuses truites et d'autres espèces de poissons.

Parmi les gestes importants qu'a posés M. Waring au profit de ce milieu fut sa donation d'une servitude de conservation à Conservation de la nature Canada (CNC), en 1999, en vertu du Programme des dons écologiques d'Environnement Canada. Par ce don, il a assuré la protection à perpétuité des terres, tout en conservant le titre de propriété. La servitude est une entente juridique enregistrée sur le titre de propriété qui dicte l'utilisation des terres, à savoir les activités permises et restreintes. En tant que détentrice de la servitude, la CNC a le droit et l'obligation d'inspecter la propriété et de faire respecter, s'il y a lieu, les restrictions contenues dans l'entente.

« Lorsqu'on roule sur l'autoroute 10 en direction nord vers Caledon, fait observer M. Waring, on peut voir que les projets d'exploitation empiètent sur les terres sauvages. À mon avis, il faut conserver,

dans une même mesure, le paysage. Voilà ce qui a motivé ma décision. » Steven Waring a été inspiré par le livre *The Perfection of the Morning*, les mémoires d'une femme qui, ayant découvert la nature, incite sa famille à protéger une prairie au moyen d'une intendance attentive et de la donation de leur ranch à la CNC. « C'est son récit qui m'a vraiment poussé à agir », de déclarer M. Waring. Celui-ci a bénéficié des conseils de groupes de conservation locaux, de la Credit Valley Conservation Authority et de la CNC elle-même.

La servitude de conservation reste enregistrée sur le titre de propriété même si celle-ci est vendue. Quant aux répercussions éventuelles que les restrictions sur l'utilisation des terres pourraient avoir sur le prix de vente, Steven Waring est clair : « Le paysage est plus important. J'ai près de 82 ans et, bientôt, je ne serai plus là. Beaucoup de gens envisagent de quitter la ville et de visiter la campagne. Pourquoi? Parce que c'est un milieu revigorant où nous pouvons tous faire le plein de vigueur. »

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements au sujet des dons écologiques ou des servitudes de conservation, veuillez communiquer avec :  
*Le Programme des dons écologiques*  
Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
(Région de l'Ontario)  
4905, rue Dufferin  
Downsview (Ontario) M3H 5T4  
No de tél. : (416) 739-4286  
Courriel : [Ecogifts.Ontario@ec.gc.ca](mailto:Ecogifts.Ontario@ec.gc.ca)  
Site Web : [www.on.ec.gc.ca/ecogifts](http://www.on.ec.gc.ca/ecogifts)



Service canadien de la faune